

Mai 2020

Les P20 au Bénin

De la consultation au consensus

rapport

Table des matières

Résumé	1
Conclusions principales	2
Recommandations	2
Remerciements	4
Introduction	5
Politiques mises en place pour ne laisser personne de côté au Bénin	6
Les P20 au Bénin	9
Revenus	9
Nutrition	12
Registres et statistiques de l'état civil	13
Éducation	15
Santé	16
Questions transversales et P20	16
Les données au Bénin	18
Principaux enjeux du système statistique national au Bénin	18
Avantages de la ventilation des données	18
Conclusions et recommandations	25
Annexe 1. Acronymes et abréviations	27
Annexe 2. Méthodologie	28
Annexe 3. Résultats issus des ateliers techniques	32
Annexe 4. Participants	36
Endnotes	38

Résumé

Les objectifs de développement durable (ODD) constituent un programme ambitieux en faveur du changement. En 2015, les pays se sont engagés à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde, à ne laisser personne de côté, et à atteindre en priorité les plus démunis. Quoique des progrès aient été globalement accomplis, l'écart de revenu¹ entre les 20 % les plus pauvres et le reste de la population s'est creusé, à l'échelle mondiale comme au sein de la plupart des pays. Des personnes sont laissées de côté et sont exclues du progrès à cause de la pauvreté, de l'emplacement géographique ou d'aspects identitaires qui contribuent à accroître leur marginalisation. Afin de remédier à cette situation, il convient d'adopter un mode de pensée différent et une approche radicale qui permettront d'améliorer la gestion des données factuelles ; cela repose sur la collecte et l'analyse de données ventilées, mais requiert aussi l'observation des personnes, et non pas de moyennes, et la compréhension des caractéristiques de ces groupes et individus susceptibles d'être laissés de côté. En outre, les données officielles devront faire preuve d'exhaustivité et intégrer tout particulièrement les personnes les plus susceptibles d'être ignorées dans les enquêtes sur les ménages, les recensements et les données administratives.

L'approche P20² se concentre sur un petit nombre d'indicateurs liés aux ODD afin de déterminer si les 20 % les plus pauvres de la population (les P20) participent à la marche du progrès. Des résultats doivent être obtenus suffisamment rapidement pour réduire l'écart entre les P20 et le reste de la population, afin de ne laisser personne de côté. Cette approche permet également de souligner l'importance de la ventilation des données (selon le quintile de richesse, le genre, la zone géographique, l'âge et le handicap) afin de mesurer l'inclusion de différents groupes.

Les gouvernements du Bénin et de la Suisse ont collaboré avec Development Initiatives pour mettre en œuvre l'approche P20 afin de déterminer dans quelle mesure les 20 % les plus pauvres de la planète participent à la marche du progrès dans leur pays respectif. La réunion³ qui s'est tenue en marge du Forum politique de haut niveau de 2018 leur a permis de partager les premiers enseignements tirés, leur expérience et les difficultés⁴ rencontrées.

Afin de poursuivre sur cette lancée, le ministère du Plan et du Développement a organisé à Cotonou, en novembre 2019, un atelier technique et une table ronde de haut niveau à l'intention des parties prenantes locales concernées, avec le soutien de la Direction suisse du développement et de la coopération, de la Maison de la société civile (MdSC) et de Development Initiatives. Des organisations de la société civile, plusieurs ministères, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des universitaires ont participé à l'atelier technique. Trois ministres, ainsi que des représentants de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies, du gouvernement local et de la société civile ont pris part à la table ronde. Ils ont fait le point sur la situation des P20 au Bénin, en particulier dans les départements du Borgou et de l'Alibori, et ont réfléchi aux moyens à mettre en œuvre pour ne laisser personne de côté aux échelons national et infranational,

conformément à leur engagement. Les principales conclusions et recommandations ont été incorporées au présent rapport et figurent également à l'annexe 3.

Le présent rapport ne prétend pas dresser un tableau exhaustif du niveau de bien-être dans chacune des 77 communes des P20 ou dans chaque secteur. Il vise plutôt à amorcer une discussion sur le potentiel de l'approche P20 en s'appuyant sur un ensemble de questions et une discussion préliminaire relatives à la manière dont l'approche P20 pourrait être appliquée au niveau infranational.

Conclusions principales

Bien qu'au sein des ménages, les niveaux moyens de consommation, de nutrition et de déclaration des naissances, entre autres éléments, soient en progression au Bénin, la fracture entre les P20 et le reste de la population s'élargit. Les données les plus récentes indiquent que le revenu moyen par habitant des P20 a chuté de près de moitié, passant de 0,82 à 0,44 dollar par jour sur la période 2011-2015. L'approche P20 met également en évidence les défis et les possibilités à l'échelon infranational et sectoriel. De plus, comme l'ont révélé les entretiens menés avec l'administration locale et les organisations de la société civile sur la planification et l'affectation des ressources dans les départements du Borgou et de l'Alibori, l'approche P20 permet d'orienter les discussions de façon à tenir compte des retombées des politiques publiques et des interventions sur les P20, bien que l'analyse des données demeure problématique dans ces contextes.

Des efforts prometteurs ont été entrepris pour améliorer la qualité des données, comptabiliser les populations manquantes et établir des filets de sécurité sociale susceptibles d'améliorer sensiblement la vie des populations risquant d'être laissées de côté. La mise en place de registres d'état civil numérisés et de l'Assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH), un système de filets de sécurité sociale, sont deux volets stratégiques majeurs ayant des implications considérables pour les P20.

Recommandations

Les recommandations ci-dessous visent à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs liés aux P20 au Bénin, conformément à l'engagement de ne laisser personne de côté d'ici à 2030 :

- partager les mesures politiques adoptées et les enseignements tirés entre les ministères et avec les parties prenantes, au moyen de consultations régulières à l'échelon national et infranational relatives à la concrétisation de l'engagement consistant à ne laisser personne de côté;
- mettre en place un dispositif national de statistique, fiable et indépendant, chargé de produire et de diffuser des statistiques et des données de meilleure qualité;
- combler les lacunes de données de sources officielles et non officielles, en particulier celles relatives aux personnes laissées de côté.

Les principales parties prenantes sont invitées à adopter des mesures concrètes qui leur permettront de mettre en œuvre ces recommandations.

Ministère du Plan et du Développement :

- constituer un groupe thématique regroupant diverses parties prenantes, afin de mieux cerner les difficultés des P20 au Bénin et de mettre en commun les mesures politiques adoptées et les enseignements tirés;
- accroître l'indépendance de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), tout en investissant dans des dispositifs viables de gestion des données;
- prioriser les investissements publics en matière de santé et d'éducation auprès des communautés et des citoyens les plus défavorisés.

Gouvernements locaux:

- financer la mise en place de registres d'état civil entièrement numérisés et former correctement le personnel à leur utilisation ;
- appliquer l'approche P20 au Plan de développement communal et aux autres processus de planification.

INSAE:

- appliquer l'approche P20 pour les publications et accroître la disponibilité de microdonnées et de données administratives pertinentes aux fins d'analyse ;
- accompagner les ministères sectoriels dans le renforcement des systèmes de gestion des données administratives;
- intégrer les six questions du Groupe de Washington sur le handicap dans les principaux recensements et enquêtes.

Société civile :

- renforcer les capacités en matière d'analyse et incorporer l'approche P20 aux activités de plaidoyer ;
- appliquer autant que possible l'approche P20 aux interventions mises en œuvre par les organisations.

Partenaires techniques et financiers :

- appliquer l'approche P20 en interne et déterminer dans quelle mesure les interventions favorisent les intérêts des P20 ;
- appuyer la mise en place d'un dispositif national de statistique fiable et indépendant, de systèmes de gestion des données administratives, et d'un système de gestion des ressources humaines au sein de l'INSAE.

Development Initiatives s'efforcera de soutenir ces acteurs dans la mise en œuvre de ces recommandations et dans l'analyse des autres questions transversales examinées dans le présent rapport.

Remerciements

Development Initiatives a produit ce rapport avec le soutien du ministère du Plan et du Développement, de la Direction suisse du développement et de la Maison de la société civile au Bénin.

Le Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD au sein du ministère du Plan et du Développement a beaucoup contribué à la conceptualisation du rapport et à l'organisation des évènements à Cotonou. La Maison de la Société Civile a joué un rôle clé a la coordination des visites à Kandi et à Parakou et l'organisation de la Café Mondiale à Cotonou. Le Bureau de la Coopération Suisse au Benin a fourni des conseils importants sur le contexte nationale et régionale et l'approche de recherche. L'Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique a donné des commentaires et contributions lors de la production de ce rapport.

Ce rapport reflète les discussions et les conclusions d'une série de groupes de réflexion dans les départements d'Alibori et de Borgou ainsi que d'un atelier technique et d'une table ronde qui ont été organisés à Cotonou au cours de l'année 2019.

Toutes ces activités ont rassemblé des chercheurs, des décideurs et des praticiens travaillant dans des organisations de la société civile, des ministères, du gouvernement local, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des universitaires au Benin pour partager leurs connaissances et leur expérience ; évaluer les données probantes actuelles sur ce qui fonctionne dans différent domaines et déterminer les connaissances et les actions supplémentaires qui sont nécessaires.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à ces événements et à cet important processus d'examen ainsi que les intervenants suivants :

Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d'État chargé du Plan et du Développement ; Aurèlie Adam Soule ZOUMAROU, Ministre numérique et de la digitalisation ; Médessè Véronique TOGNIFODE MEWANOU, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance ; Valérie LIECHTI, Chef de mission, Bureau de la coopération suisse au Bénin ; Dieudonné HOUINSOU, Secrétaire exécutif, Social Watch Benin ; Ginette M. CAMARA, Représentant Résident du PNUD ; Magloire AGUESSY Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD ; Alastaire ALINSATO, Directeur Général de la programmation et du suivi des investissements publics au Ministère du Plan et du Développement ; Laurent HOUNSA, Directeur Général de l'INSAE; Nicaise FAGNON, Maire de Dassa-Zoumè et Vice-Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ; Armand VIGNON, Directeur et Fiacre NOUWADJRO, Chargé de Programmes de Programmes de la Maison de la Société Civile du Bénin.

Nous sommes très reconnaissants de la contribution de ces acteurs. Tous les efforts ont été faits pour assurer la fiabilité des informations contenues dans ce rapport et si des erreurs sont présentes, ce sont celles de DI et non de ces acteurs.

Introduction

En dépit de la croissance économique enregistrée ces dernières années et des grandes réformes engagées sur les plans économique et structurel, le Bénin reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Selon l'INSAE, la croissance de son produit intérieur brut (PIB) est passée de 5,7 % en 2017 à 6,7 % en 2018. Dans ses *Perspectives économiques mondiales*, la Banque mondiale prévoit une hausse de 6,4 % du PIB en 2019 et une croissance annuelle de 6,7 % sur les trois prochaines années.

Toujours selon la Banque mondiale, 49 % des Béninois vivaient sous le seuil de l'extrême pauvreté en 2015 (1,90 dollar par personne par jour). D'après l'Indice de pauvreté multidimensionnelle mis au point par l'Oxford Poverty and Human Development Initiative, la pauvreté multidimensionnelle touche près de 67 % de la population, dont 41 % à un niveau sévère. Cette estimation repose sur l'analyse des indicateurs de l'enquête démographique et de santé (EDS) de 2017-2018. L'Indice de pauvreté multidimensionnelle tient compte des différentes facettes de la pauvreté, il évalue donc aussi bien la pauvreté des ménages en matière d'actifs qu'en matière d'éducation, de santé et de logement, afin de les réunir en un seul indice. L'Indice de développement humain, qui mesure les progrès accomplis en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie, s'établit à 0,520, ce qui plaçait le Bénin à la 163° place du classement en 2018.

Avec près de 11,88 millions d'habitants⁷, le Bénin connaît une croissance démographique rapide (2,88 % en 2018⁸) et a l'une des populations les plus jeunes du monde (47 % des habitants ont moins de 15 ans).⁹ Cette croissance démographique et les mutations démographiques associées représentent à la fois une chance et un défi.

Selon l'INSAE, le PIB du Bénin s'élevait à 7 844 milliards de francs CFA en 2018.¹⁰ Récemment, les révisions des comptes nationaux de l'INSAE menées avec le concours du Fonds monétaire international (FMI) ont permis de réévaluer le PIB avec une hausse de 35,7 % par rapport à l'année de référence (2015). L'INSAE¹¹ indique que ce changement a été l'occasion de mieux intégrer certaines activités, telles que l'agriculture, la pêche, l'économie informelle, l'importation d'essence, ainsi que d'autres facteurs.

Le Bénin se classe 127e des 157 pays de l'Indice du capital humain de la Banque mondiale. Un enfant né au Bénin aujourd'hui serait 41 % plus productif une fois adulte s'il avait accès à des services complets d'éducation et de santé. La Banque mondiale estime que cette productivité fait partie de l'Indice du capital humain. Ce dernier ne prend une valeur de 1 que si un enfant né aujourd'hui peut s'attendre à jouir pleinement de ses droits à la santé et à l'éducation. Pour cela, l'enfant ne doit pas souffrir de retard de croissance ; il doit aussi bénéficier d'une espérance de vie supérieure à 60 ans et de quatorze années de scolarité, dans de bonnes conditions, avant l'âge de 18 ans. Cet indice vise à mesurer le décalage entre la situation réelle et ces objectifs. 12

Le Bénin reste vulnérable aux chocs externes et en proie à des difficultés en matière de développement. Il fait partie des pays pauvres très endettés ; son ratio dette/PIB était estimé à 56,8 % en 2018.¹³

Politiques mises en place pour ne laisser personne de côté au Bénin

« Le Bénin est le premier pays à appliquer l'approche P20, avec la Suisse. Je pense que si on arrive à intégrer cette approche dans nos politiques au niveau local, nous pourrons réellement permettre que personne ne soit laissé de côté. »

Charles Lougoudou, Responsable d'antenne Alibori/DCAM-Bethesda

Le Gouvernement béninois se montre très actif dans l'intégration des ODD au sein de ses cadres de planification nationaux, et très impliqué dans l'accélération des progrès. En 2017 et 2018, il a soumis aux Nations Unies une contribution nationale volontaire (CNV)¹⁴ présentant ses avancées dans la réalisation des ODD. Le Bénin est l'un des deux pays africains ayant participé à un exercice de calcul des fonds nécessaires pour atteindre les ODD relatifs à l'éducation, l'eau, l'assainissement, et la santé. Le FMI estime que le pays doit augmenter de 21,3 % la part annuelle du PIB réel consacrée à la réalisation des ODD.¹⁵

La CNV de 2017 indique notamment que le pays a priorisé 49 cibles au titre des ODD et que 60 à 70 % d'entre elles avaient été intégrées dans les politiques et stratégies nationales. En outre, le Ministère du Plan et du Développement a mis en place des groupes de travail thématiques chargés de collaborer avec les parties prenantes concernées, ainsi qu'une Direction générale de la coordination et du suivi des ODD chargée de coordonner les interventions.

La CNV de 2018 précise que les documents nationaux de planification, parmi lesquels le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), qui détaille les grandes initiatives, politiques sectorielles et réformes prévues pour la période 2016-2021, et le Plan national de développement (PND) 2018-2025, qui est mis en œuvre à travers le cadre du Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D 2018-2021) avec l'appui de partenaires techniques et financiers sont alignés sur les cibles fixées au titre des ODD, hormis les cibles de mise en œuvre.

La CNV de 2018 souligne également quatre principaux domaines d'activités gouvernementales visant à ne laisser personne de côté :

- 1. La protection sociale pour tous ;
- La mise en place de filets de sécurité sociale pour les personnes les plus vulnérables ;
- 3. Le renforcement de la législation en faveur des personnes les plus vulnérables ;
- 4. La mise en œuvre d'initiatives de développement géographiquement équilibrées.

Le PAG vise à favoriser non seulement la production et l'innovation, mais également l'inclusion sociale, grâce à l'amélioration des conditions de vie, de l'accès à l'eau potable et de l'éducation. Il prévoit notamment la mise en place de l'Assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH), une initiative phare qui fournit une assurance

maladie, une formation professionnelle, des services de microcrédit et une retraite aux personnes les plus démunies.

Le PND vise à atteindre une croissance soutenue et inclusive d'au moins 10 % à l'horizon 2025 en développant les secteurs de l'agro-industrie et du tourisme, en améliorant la gouvernance locale et nationale, et en investissant dans le capital humain et les infrastructures.

Le rapport d'avancement 2019 du PC2D fait état des résultats obtenus dans plusieurs secteurs, mais également de difficultés majeures dans des domaines tels que la santé et l'éducation. 16 Ces deux secteurs (le capital humain) sont des priorités d'action du Gouvernement du Bénin, mais connaissent également d'importantes difficultés. Il convient de les examiner individuellement de plus près.

Santé

L'accès universel aux services de santé est un objectif du gouvernement depuis plusieurs décennies. Plusieurs programmes sont en cours afin de réduire les inégalités en matière de santé et de garantir une offre de soins adaptés aux populations vulnérables. Le ministère de la Santé s'attache à assurer la prévention et le traitement du paludisme auprès des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. Il cherche en outre à diminuer le taux de mortalité infantile et à améliorer la santé maternelle, en facilitant l'accès aux services de santé et en subventionnant les opérations césariennes. Le gouvernement a aussi complété la réforme relative à l'interdiction de la double pratique (qui interdit aux médecins de servir à la fois dans le public et le privé).

Le gouvernement a déployé de nombreux efforts afin de renforcer l'accès aux services de santé, par le biais de lois, de décrets et d'interdictions. Il a notamment travaillé à l'amélioration de la stérilisation des produits du secteur pharmaceutique, à la lutte contre les contrefaçons de médicaments, à la réorganisation des postes de travail des agents de santé dans les établissements de santé publics, au renforcement des infrastructures techniques des hôpitaux de référence et à l'amélioration des conditions de travail (par le biais de primes et de sanctions, entre autres). Malgré ces efforts, les agents de santé publics rencontrent parfois des difficultés à prendre en charge les personnes dans le besoin. Le programme ARCH a été associé à plusieurs autres initiatives afin d'accroître les ressources médicales destinées aux communautés les plus démunies. Si le programme va jusqu'à son terme, il permettra aux familles en difficulté financière de continuer d'accéder aux services de santé.

Éducation

Les efforts du Bénin pour promouvoir la hausse des taux de scolarisation et d'obtention de diplôme traduisent également la volonté du pays à ne laisser personne de côté. L'enseignement primaire a fait l'objet de deux grandes politiques en la matière : l'école est dans un premier temps devenue obligatoire pour tous les enfants d'âge scolaire, et les repas dans ce cadre sont désormais fournis par l'État à travers les cantines scolaires dans certaines localités. Ce dernier a fait de l'accès à l'enseignement des enfants déscolarisés une de ses priorités. Il propose ainsi des programmes de certification en artisanat, améliore l'accès des personnes handicapées aux infrastructures, et construit

des écoles dans les régions souffrant des plus faibles taux de scolarisation. Le gouvernement s'est également efforcé d'améliorer les résultats du système éducatif grâce à un programme de formation du corps enseignant. Il a en outre élaboré un programme de renforcement des compétences du personnel et de recrutement de nouveaux enseignants. Le taux de scolarisation n'en a pas moins récemment baissé, en particulier dans le nord du pays (voir ci-dessous). Cibler les P20 permettrait toutefois de dégager d'éventuelles solutions pour ces tendances.

Les P20 au Bénin

L'approche P20 est souple et modulable. Elle se concentre sur un petit nombre d'indicateurs (dans le cas présent, les revenus, la nutrition et les registres et statistiques de l'état civil) afin de déterminer si les 20 % les plus pauvres de la population participent à la marche du progrès ou s'ils sont laissés de côté. L'évaluation des tendances au sein de cette population au Bénin repose sur une méthodologie précise (voir annexe 2).

Revenus

Tendances parmi les P20 au Bénin

L'approche P20 révèle que même si la consommation moyenne des ménages est en hausse au Bénin, les personnes du dernier quintile de richesse sont laissées de côté. Au titre de l'ODD 1, les pays se sont engagés à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde.¹⁷ Le Gouvernement béninois s'est lui-même fixé pour objectif de réduire de moitié le taux national de pauvreté chez les hommes, les femmes et les enfants de tous âges d'ici à 2030. Au Bénin, la consommation moyenne des 20 % les plus pauvres de la population a diminué, passant de 0,84 dollar par personne par jour en 1999 à 0,44 dollar en 2015 (la dernière année pour laquelle des données sont disponibles). 18 Pendant ce temps, le reste de la population a vu le coût de sa consommation augmenter, passant de 2,81 dollars en 1999 à 3,28 dollars en 2015. Cette tendance est encore plus négative si l'on ventile à nouveau les données du dernier quintile : la baisse la plus importante de la consommation s'observe dans les tout derniers centiles des P20. Cela signifie que, bien que la consommation moyenne du reste de la population reste légèrement au-dessus du seuil international de pauvreté modérée établi à 3,20 dollars, les conditions ont empiré pour les 20 % les plus pauvres de la population au Bénin.

\$ 3.50 Consommation quotidienne de 2015 \$ 3.28 moyenne par personne \$ 3.00 \$3.20 \$3.16 \$3.02 \$3.00 \$ 2.81 \$ 2.50 PPA \$ 2.00 en dollars \$ 1.50 \$ 1.00 \$ 0.90 \$ 0.87 \$ 0.87 \$ 0.84 \$ 0.50 \$ 0.82 \$ 0.44 \$ 0.00 1999 2004 2009 Les P20 nationaux du Benin Reste de la population

Figure 1. Écart croissant de consommation entre les P20 et le reste de la population

Source : Development Initiatives d'après les données PovcalNet de la Banque mondiale (2019)

Les causes d'une telle baisse des progrès des P20 entre 2011 et 2015 ne sont pas très claires. D'autres recherches seront nécessaires pour en mesurer les effets sur la répartition des revenus, cependant deux événements économiques majeurs ont coïncidé avec le recul de la consommation : la baisse du prix mondial du coton et le ralentissement de l'économie du Nigéria, le principal partenaire commercial du Bénin.

L'INSAE a récemment publié les résultats de son enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), qui aborde également les thèmes de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Cette enquête a été réalisée avec l'appui de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT). Elle conclut que les inégalités se creusent au Bénin : en 2018, les personnes du quintile le plus pauvre détenaient 1,7 % des richesses produites pendant l'année, contre 57 % pour le quintile le plus riche. ¹⁹ L'INSAE mène actuellement une autre enquête auprès des ménages qui permettra de réaliser une cartographie de la pauvreté. La collecte des données n'a pas encore commencé et les informations ne devraient être disponibles qu'après 2020.

Concrétiser l'engagement à ne laisser personne de côté

La période 2011-2015 a connu un taux de croissance annuel moyen du PIB de 5,35 %.²⁰ Ce fort taux de croissance a coïncidé avec une importante baisse de la consommation des P20, confirmant ainsi que la seule croissance ne suffit pas à garantir l'inclusion de tous. Le gouvernement se concentre essentiellement sur la croissance économique, cependant il doit aussi adopter des politiques publiques visant à rendre celle-ci plus inclusive.

« En recueillant des données sur les P20, le dernier quintile, nous sommes en mesure de savoir s'ils sont pris en compte dans les programmes de nutrition. Les naissances sont-elles comptabilisées et des projets de qualité sont-ils mis en place ? C'est de cette façon que nous pourrons remédier à la pauvreté. »

Magloire Aguessy, Directeur Général chargé de la Coordination et du Suivi des ODD, Ministère du Plan et du Développement

Le ministère des Affaires sociales et de la Microfinance joue un rôle prépondérant dans l'action en faveur des personnes laissées de côté. Il mène des programmes d'intervention auprès des enfants orphelins et vulnérables, des personnes âgées, des personnes handicapées, des femmes victimes de violence, et des familles vulnérables, ainsi qu'un programme de lutte contre le mariage d'enfants. Selon les personnes interrogées, son action est très circonscrite du fait de son budget limité. Le ministère possède de nombreuses données sur les difficultés que rencontrent les personnes risquant d'être laissées de côté au Bénin. Des efforts sont actuellement menés pour numériser ces informations.

L'ambitieux programme de protection sociale « ARCH » est l'initiative de réduction de la pauvreté la plus notable récemment adoptée par le gouvernement. Il est mis en œuvre à l'échelon national et vise à apporter un soutien aux groupes les plus vulnérables de la population.

Les bénéficiaires sont ciblés de la façon suivante :

- 1. Dans le cadre d'une réunion communautaire, les membres de la communauté dressent la liste des ménages considérés comme pauvres.
- 2. Des responsables du programme intitulé le Recensement administratif à vocation d'identification des personnes (RAVIP) accompagnent les agents publics qui effectuent une évaluation indirecte des ressources pour déterminer si les ménages recensés par les communautés répondent aux définitions officielles de pauvreté et d'extrême pauvreté.
- 3. Les représentants du RAVIP remettent des cartes d'identité numérique et enregistrent les ménages qui ne sont pas encore comptabilisés.
- 4. Les agents ARCH organisent des réunions communautaires pour rendre compte des résultats de l'évaluation indirecte des ressources.
- 5. Pour les autres groupes ayant droit aux prestations du programme ARCH (les artisans, les personnes âgées, les personnes handicapées), leur admissibilité est enregistrée grâce au RAVIP (avec la participation d'autres acteurs s'il y a lieu).

Ce processus permet de cibler les plus pauvres sans avoir à évaluer la situation de chaque ménage, et d'économiser ainsi du temps et de l'argent. Le programme ARCH devrait être entièrement déployé en 2020. Le prochain cycle de recensement des personnes admissibles est prévu dans trois ans. Les technologies numériques, la participation communautaire et celle de multiples ministères devraient faciliter la mise en

œuvre de cette approche. Parmi les personnes interrogées, certaines ont exprimé leur préoccupation quant au financement du projet et au degré d'exactitude de la classification des participants.

Aucune donnée précise n'a été publiée concernant la participation au programme. Des données administratives seraient toutefois très utiles pour suivre l'évolution de la situation des P20, en assurant notamment le suivi régulier des participants.

Nutrition

Tendances parmi les P20 au Bénin

Dans le cadre de l'ODD 2, les pays se sont engagés à éradiquer la faim. Le Gouvernement béninois s'est lui-même fixé l'objectif d'éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition, en particulier chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées, et de doubler la productivité des agriculteurs. Le retard de croissance est un indicateur clé de la malnutrition chronique et d'autres privations chez les enfants de moins de 5 ans. Il peut avoir des effets à long terme sur les chances dans la vie. Le retard de croissance indique des carences nutritionnelles prolongées, mais il est également associé à un faible niveau de stimulation. Il affecte, entre autres, l'organisme (diminution de la taille du cerveau, complications durant la grossesse, etc.) et la productivité de la main-d'œuvre. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), en 2017, 9,6 % de la population du pays se trouvait en situation d'insécurité alimentaire.²¹

Les données indiquent qu'entre 2006 et 2014, le taux de retard de croissance chez les enfants est passé de 50 % à 46 % parmi les P20 au Bénin, mais que les améliorations avaient été plus sensibles dans le reste de la population. Entre 2014 et 2017-2018, les 20 % les plus pauvres ont vu le taux de retard de croissance reculer de 5 points de pourcentage, passant de 46 % à 41 %. Néanmoins, entre 2006 et 2017-2018, l'écart entre les P20 et le reste de la population s'est creusé.

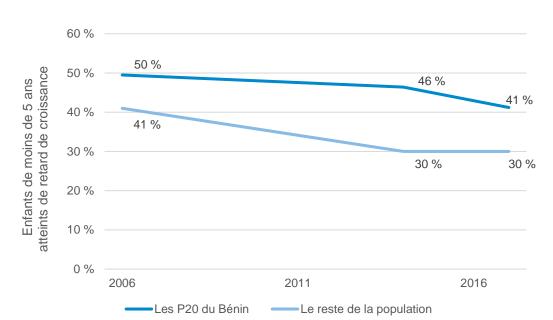


Figure 2. Écart des taux de retard de croissance entre les P20 et le reste de la population

Source : Development Initiatives d'après des enquêtes démographiques et de santé, des enquêtes en grappes à indicateurs multiples et la base PovcalNet de la Banque mondiale

L'INSAE a récemment adopté un nouveau modèle de bilan alimentaire selon la méthodologie de la FAO. Le rapport connexe indique une hausse de 13 % du nombre total de calories disponibles par personne et par jour entre 2015 et 2016.²²

Concrétiser l'engagement à ne laisser personne de côté

Les cantines scolaires, l'un des grands programmes nutritionnels du Bénin, n'auront pas d'effet direct sur le taux de retard de croissance, car celui-ci est dû en grande partie à des carences nutritionnelles survenant avant que les enfants soient en âge de fréquenter l'école.

Registres et statistiques de l'état civil

Tendances parmi les P20 au Bénin

L'approche P20 indique que les moyennes nationales masquent les difficultés qu'ont récemment rencontrées les P20 et que ces derniers sont moins susceptibles d'être comptabilisés.

En vertu de l'ODD 16, les pays se sont engagés à créer des sociétés inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Le Gouvernement du Bénin s'est engagé à consigner toutes les naissances dans un

système d'inscription à l'état civil, conformément à la cible 16.9. L'enregistrement des naissances est un élément essentiel d'un système de données fonctionnel et il peut s'agir d'un outil de renforcement de la protection de l'enfant et d'accès aux services de l'administration publique. En dépit des importants progrès globalement réalisés, le taux d'enregistrement des naissances a légèrement baissé, passant de 71 % à 69 % entre l'enquête en grappe à indicateurs multiples (MICS) menée en 2014 et l'EDS réalisée en 2017-2018, pour les 20 % des enfants les plus pauvres au Bénin.

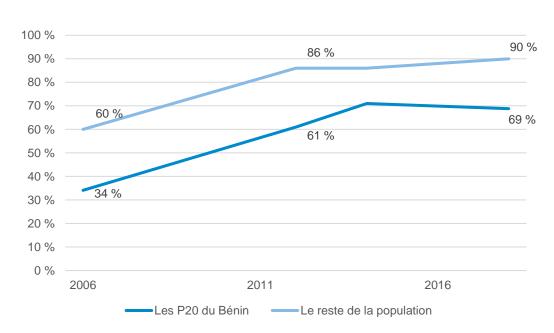


Figure 3. Différence dans l'enregistrement des naissances des enfants de moins de 5 ans chez les P20 et dans le reste de la population

Source : calculs de Development Initiatives d'après des enquêtes en grappes à indicateurs multiples et des enquêtes démographiques et de santé

Les parents disposent d'un délai de 21 jours pour déclarer la naissance de leur nouveauné. Passé ce délai, ils sont tenus de se plier à une procédure juridique pour recevoir leur acte de naissance. Au Bénin, la plupart des registres sont conservés sur papier, plutôt que d'être numérisés, et ce malgré les efforts déployés dans de nombreuses communes. Il en résulte le risque de perte ou de détérioration des registres de naissances, et la nécessité de consacrer d'importantes ressources à la vérification des pièces d'identité dans des registres les plus anciens. Ces difficultés peuvent amener les familles à devoir se plier à une procédure juridique pour pouvoir scolariser leurs enfants ou bénéficier de services publics.

À l'échelle nationale, entre la MICS menée en 2014 et l'EDS réalisée en 2017-2018, le taux d'enregistrement des naissances pour les enfants de moins de 5 ans s'est légèrement amélioré, passant de 84,8 % à 85,5 %. Dans l'Alibori, ce taux a augmenté de moins d'un point de pourcentage, passant de 82,6 % à 83,4 %. Dans le Borgou, une baisse importante a été enregistrée, le taux étant passé de 75 % à 65,4 %.

Le RAVIP, la nouvelle campagne nationale d'identification du gouvernement, représente une réelle chance de bien comptabiliser les personnes dans le besoin et d'en suivre les progrès. Cette initiative se distingue des registres et statistiques de l'état civil, mais peut se révéler un outil puissant pour veiller à l'enregistrement de l'ensemble des naissances et des décès. Pour autant, il ne s'agit pas d'une simple question de statistiques, l'identité juridique et l'inscription à l'état civil faisant partie intégrante d'une problématique de développement bien plus vaste.

Concrétiser l'engagement à ne laisser personne de côté

La commune de Kandi a récemment consacré une part importante de ses ressources à la numérisation complète de son système de registres et statistiques de l'état civil. Tous les registres remontant aux années 1950 ont été numérisés et toutes les nouvelles naissances sont déclarées sur un système numérique, un numéro d'identification unique étant affecté à chaque personne.

Ces numéros sont distincts des numéros personnels d'identification RAVIP. La sensibilisation du public à l'existence de ces systèmes demeure faible, d'où l'insuffisance des déclarations au bureau de l'état civil des naissances et la rareté des déclarations des mariages, des divorces et des décès ; néanmoins, le système numérisé augmente grandement l'efficacité des bureaux.

Éducation

Tendances parmi les P20 au Bénin

L'accumulation de capital humain est absolument prioritaire pour garantir le développement durable. Il est essentiel d'investir dans la santé et l'éducation afin que les individus bénéficient d'améliorations pérennes de leur activité. Le capital humain est source de croissance économique, mais encore faut-il investir en faveur des jeunes, afin que les pays ayant une population jeune comme le Bénin puissent en tirer des avantages à long terme. La valorisation du capital humain est également primordiale d'un point de vue moral, car elle contribue à enrichir la vie des populations, quelles que soient les retombées économiques.

Le Bénin a récemment connu des revers en matière d'éducation. Le taux brut de scolarisation dans les écoles primaires est passé de 97,5 % selon la MICS menée en 2014 à 88,7 % selon l'EDS réalisée en 2017-2018. Afin de mieux cerner le contexte, les participants à notre atelier ont été invités à faire part de leurs observations sur l'éducation dans les départements du Borgou et de l'Alibori, ainsi qu'à Cotonou. Plusieurs tendances peuvent être observées. Il s'avère que le mariage et les grossesses précoces empêchent souvent les jeunes filles de poursuivre leur scolarité. La rétention des enseignants constitue également un problème majeur dans le Borgou et l'Alibori, en particulier dans les zones à faible revenu. Dans l'Alibori, plusieurs membres de la société civile ont évoqué l'ouverture d'écoles religieuses radicales. Les représentants des autorités locales ont toutefois assuré qu'ils prenaient des mesures afin que seuls les établissements agréés restent ouverts.

Les membres de la société civile ont signalé que dans les établissements scolaires du nord du pays, plusieurs enseignants avaient la charge de deux ou trois classes, et n'avaient pas le temps de s'occuper correctement des élèves, ce qui entraîne la baisse du niveau intellectuel des enfants. Afin de remédier à ces difficultés, des familles auraient puisé dans leurs propres économies pour rémunérer des enseignants intérimaires.

Concrétiser l'engagement à ne laisser personne de côté

Dans son plan sectoriel de l'éducation de 2018, le Bénin s'est fixé comme objectif la mise en place d'un système d'informations et de gestion du secteur de l'éducation.²³ Ce système permettra d'améliorer grandement la prestation de services, de mieux suivre les progrès des élèves et de mieux cibler les enjeux, à condition d'être correctement numérisé et utilisé.

Santé

Tendances parmi les P20 au Bénin

Les discussions sur la santé ont permis de soulever plusieurs problèmes. Dans le Borgou et l'Alibori, l'accès réduit des populations rurales aux soins d'urgence et de routine constitue un problème majeur, dû au réseau de transport insuffisant entre les hôpitaux et les zones rurales, auquel s'ajoutent le faible nombre d'ambulances, le mauvais état des routes, et la fermeture de plusieurs dispensaires ruraux. En outre, de nombreuses personnes ont indiqué que des fonds supplémentaires étaient requis d'urgence pour couvrir les frais médicaux des personnes ne pouvant pas accéder financièrement aux soins.

Concrétiser l'engagement à ne laisser personne de côté

Les systèmes de gestion des données administratives du Bénin semblent fiables. Chaque département est divisé en plusieurs zones sanitaires. Les statisticiens de chaque zone recueillent des données auprès des établissements de santé publics et privés, qu'ils transfèrent ensuite au bureau central des données pour validation. Il n'existe pas de procédures clairement définies en matière de publication des données, ce qui réduit quelque peu l'utilité potentielle de ces systèmes. Il serait possible d'accroître leur utilisation en publiant des données régulièrement mises à jour, dans un format accessible, sur les sites Internet du ministère de la Santé et de l'INSAE.

Questions transversales et P20

Plusieurs questions transversales relatives aux P20 ont été abordées au cours de l'atelier technique et de la table ronde de haut niveau organisés à Cotonou. En effet, d'autres secteurs doivent adopter des politiques publiques et collecter des données pour connaître les besoins urgents des P20. Ces réunions ont été l'occasion de formuler des observations générales. On notera toutefois que l'expérience des P20 dans les autres secteurs (infrastructures, eau, assainissement, alimentation électrique, agriculture, entrepreneuriat, accès à l'Internet, sécurité, gouvernance, dégradation de l'environnement, etc.) est là aussi certainement différente du reste de la population. Des

recherches plus approfondies sont nécessaires pour appliquer plus en détail l'approche P20, de façon à mieux cibler les principaux enjeux dans les autres secteurs.

Les données au Bénin

Principaux enjeux du système statistique national au Bénin

L'INSAE, qui coordonne les principales statistiques officielles au niveau national, se heurte à plusieurs difficultés. En matière de capacités, l'institut emploie environ 70 personnes, qui mènent l'ensemble des activités, notamment la diffusion des données, l'élaboration des enquêtes, l'échantillonnage, la coordination des recensements, l'évaluation de la validité des données publiées par des tiers, la gestion des recensements, le suivi des indicateurs macroéconomiques comme le PIB, l'établissement des statistiques sur la population active, la coordination et la validation des données administratives.

La disponibilité des systèmes de données administratives et des systèmes de données automatisées constitue également un enjeu clé. La numérisation des dossiers, notamment ceux utilisés aux fins de gestion de la prise en charge ou par les systèmes de gestion des données administratives dans le cadre de l'action du ministère des Affaires sociales et de la Microfinance, améliorerait l'efficacité des interventions et fournirait de précieuses données en vue de l'analyse des P20. Des investissements supplémentaires dans d'autres données administratives (en particulier les registres et statistiques de l'état civil) peuvent considérablement améliorer la durabilité de l'écosystème de données au Bénin et peuvent permettre de mieux saisir les populations risquant d'être laissées de côté.

Avantages de la ventilation des données

Certains groupes de personnes en particulier peuvent être laissés à l'écart des avancées, pour toutes sortes de raisons. Les différences peuvent être considérables en fonction de dimensions identitaires comme l'âge, le genre ou le handicap. Le milieu de vie d'une personne est souvent un autre facteur important quant aux chances et aux perspectives qui s'offrent à elle. L'approche P20 recommande l'utilisation de données ventilées non seulement par niveau de richesse, mais également par genre, âge, situation géographique et handicap, pour mieux comprendre l'intégration des différents groupes et savoir qui est laissé de côté. Les principales conclusions découlant de la mise en œuvre de cette approche au Bénin sont détaillées ci-dessous et s'accompagnent de recommandations sur la façon dont on pourrait améliorer les systèmes statistiques nationaux existants et utiliser des sources de données non traditionnelles pour combler les lacunes en matière de données.

Des outils tels que l'imagerie satellite, l'enregistrement des données d'appel, les données issues des réseaux sociaux et d'autres types de données non traditionnelles offrent clairement la possibilité de faire progresser le développement et la planification. Ces outils ne peuvent pas se substituer aux sources de données officielles, mais ils peuvent les compléter ou fournir des informations supplémentaires. L'INSAE doit être au cœur des statistiques, qu'elles soient officielles ou non. Si les personnes les plus pauvres

risquent d'être exclues de nombre de ces nouvelles sources de données, étant moins susceptibles de posséder des téléphones portables ou d'utiliser les réseaux sociaux, ces sources de données peuvent tout de même mettre en évidence d'autres dimensions de l'exclusion. En outre, il est attendu de l'économie numérique qu'elle devienne un moteur de croissance économique de plus en plus important au Bénin, ce qui pourrait avoir des conséquences plus larges sur la vie des P20.

Genre

L'un des obstacles souvent évoqués dans les départements du Borgou et de l'Alibori était le mariage des filles avant l'âge de 18 ans. Le Borgou et l'Alibori présentent les plus forts taux de mariage précoce, ce qui n'est pas sans conséquence dans les domaines des droits humains et de la santé. Les données de l'EDS 2017-2018 montrent que dans l'Alibori, 48 % des femmes mariées qui ont entre 20 et 24 ans se sont mariées avant l'âge de 18 ans. Dans le Borgou, ce taux était de 42,8 % (en hausse par rapport aux 39,3 % enregistrés dans la MICS 2014).

Ce n'est toutefois pas cette seule pratique qui accroît le risque pour les femmes et les filles d'être laissées de côté ; les ménages dirigés par une femme sont nettement plus pauvres que ceux dirigés par un homme. Sur le plan national, la consommation des ménages dirigés par une femme a reculé de 2,4 % entre 2011 et 2015, tandis que celle des ménages dirigés par un homme a progressé de 14,3 % sur la même période.

Le rapport ERI-ESI 2018 mentionne également quelques données ventilées selon le genre. Il indique que 52 % des hommes de plus de 15 ans savent lire et écrire, contre 32 % des femmes. Un examen approfondi pourrait cependant s'avérer nécessaire pour mieux comprendre les données plus complexes. Par exemple, il est mentionné que 35 % des femmes et 69 % des hommes indiquent avoir accès à l'électricité chez eux.

Par ailleurs, il convient de signaler que les données relatives au genre soulèvent quelques difficultés. Premièrement, de nombreux indicateurs actuellement définis décrivent mieux les ménages que les individus, si bien que les inégalités au sein du ménage ne sont pas toujours mises en évidence par les données. Cela vaut pour des facteurs tels que l'électrification, l'eau salubre, les latrines, mais également des facteurs tels que la consommation, le revenu, les actifs et le niveau de richesse. Deuxièmement, peu d'indicateurs rendent compte des préoccupations spécifiques des femmes ; les données les concernant dans des domaines aussi précis que la sécurité, la prestation de soins ou l'emploi du temps sont donc relativement rares. Cependant, le Bénin dispose de quelques données utiles sur le sujet, grâce à l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV) de 2015. En effet, elle comprend un module consacré à l'emploi du temps dans lequel les femmes indiquent consacrer 3 heures et 35 minutes par jour aux tâches ménagères, contre 42 minutes en moyenne pour les hommes.

Âge

L'âge est une composante essentielle liée à l'exclusion et à la vulnérabilité. Pourtant, il est souvent difficile de trouver des données qui sont ventilées par âge. Le ministère des Affaires sociales et de la Microfinance est en train de mettre en place une base de

données numérisées sur les personnes qui bénéficient de ses programmes. Cette base de données, conjuguée à celle des programmes ARCH ou RAVIP, pourrait fournir de précieux renseignements sur la situation des personnes âgées et des enfants vulnérables. L'amélioration des taux d'enregistrement des décès pourrait également être utile à cet égard. Des données plus fiables sur le handicap, les maladies et les décès pourraient aussi fournir de précieuses informations sur la façon dont les inégalités et l'âge sont liés à l'exclusion.

Les indicateurs sur l'emploi du temps mettent en évidence les recoupements entre l'âge et le genre. Le volet « emploi du temps » de l'EMICoV-2015 indique ainsi que les hommes mariés de plus de 65 ans consacrent 21 minutes par jour aux tâches ménagères, soit neuf fois moins de temps que les femmes, qui y consacrent trois heures. Parmi les enfants âgés de 6 à 18 ans, les filles indiquent consacrer 3 heures 34 minutes par jour aux tâches ménagères, contre 42 minutes pour les garçons.²⁴

L'INSAE pourrait collaborer avec le Groupe de Titchfield pour l'étude des statistiques du vieillissement de la Commission de statistique de l'ONU afin de participer aux discussions portant sur le vieillissement et la ventilation des données par âge.

Situation géographique

« Ces 20 % de la population sont présents dans chaque commune. Sur le terrain, on constate la nécessité de renforcer la sécurité des personnes et de développer le capital humain. Des activités et des ressources supplémentaires sont indispensables pour garantir que la population peut participer à l'économie et réaliser son potentiel. »

Nicaise Kotchami Fagnon, maire de Dassa-Zoumè

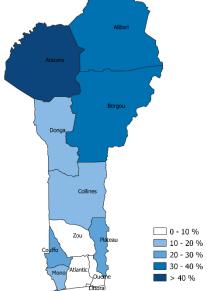
L'approche P20 peut être appliquée à différents échelons de l'administration publique et dans différents secteurs. Par exemple, elle peut aider les départements à mieux comprendre le bien-être de leur population, ou les ministères (comme celui de la Santé ou des Enseignements maternel et primaire) et les organisations de la société civile à se pencher sur la situation des 20 % les plus pauvres de la population qu'ils cherchent à soutenir.

Pour mieux comprendre l'importance de l'approche P20 dans différents contextes, Development Initiatives a visité deux départements (Alibori et Borgou) présentant un nombre de P20 relativement élevé. Ces visites ont notamment donné lieu à des discussions avec les organisations de la société civile membres de la MdSC et consacrées à la santé et à l'éducation au Borgou et à l'Alibori afin de dégager des tendances. Elles ont aussi permis d'effectuer des entretiens avec des informateurs clés de la société civile et les fonctionnaires locaux chargés des questions de santé et d'éducation, ainsi que des registres de l'état civil et de la protection sociale. Des visites ont été menées dans des dispensaires publics et privés, des bureaux de l'état civil et une école primaire privée, en vue de mieux comprendre les principales difficultés, ainsi que les procédures de collecte de données.

Les dernières estimations de Development Initiatives montrent que la majeure partie de la population des trois départements les plus au nord fait partie des P20 du pays. Les P20 constituent 33 % de la population dans l'Alibori, et 30 % dans le Borgou. Ces départements sont également confrontés à d'autres problèmes de développement : ainsi, seulement 45 % des enfants de 6 à 11 ans vont à l'école dans l'Alibori. Dans le Borgou, le taux de scolarisation atteint 62 %.

Albori

Figure 4. Part de la population dans les P20 du pays



Source : Development Initiatives d'après l'enquête démographique et de santé 2017-2018 et PovcalNet

Avec le soutien de la MdSC, nous avons évoqué l'approche P20 avec les organisations de la société civile et les fonctionnaires locaux chargés des questions de santé et d'éducation.

Ces entretiens nous ont permis de relever plusieurs grandes difficultés et occasions à saisir dans les deux départements de l'Alibori et du Borgou :

- 1. Il faut soutenir les personnes qui n'ont pas les moyens de se faire soigner pendant que les réformes sont en cours.
- 2. Les écoles des régions reculées les plus défavorisées ont du mal à recruter et à maintenir en poste un nombre suffisant d'enseignants. Cette situation a pu contribuer à la baisse nationale du taux net d'inscription dans l'enseignement primaire, qui est passé de 97,5 % en 2014 à 88,7 % en 2017-2018. Pour les filles, ce taux a chuté, passant de 95 % à 83,5 %.

- 3. Les bureaux de l'état civil continuent à faire face à des obstacles liés au recours aux documents papier ; ils rencontrent également des difficultés sociales liées au fait que les parents sont peu disposés à enregistrer les naissances de leurs enfants. La numérisation a toutefois progressé.
- 4. Les données administratives pour le secteur de la santé et pour les statistiques de l'état civil bénéficient d'une solide base de données au niveau du ministère. En revanche, celles au niveau des établissements sont souvent enregistrées sur des ordinateurs portables génériques, avec tout le risque d'erreurs de transmission et d'enregistrement des données que cela induit.
- 5. La nouvelle campagne nationale d'identification du gouvernement (RAVIP) représente une réelle chance de bien comptabiliser les personnes dans le besoin et d'en suivre les progrès. Le RAVIP relève d'une initiative distincte des registres et statistiques de l'état civil, mais il peut s'agir là d'un outil puissant pour veiller à l'enregistrement de l'ensemble des naissances et des décès.

La ventilation géographique permet d'effectuer des interventions bien plus ciblées et un suivi plus étroit des progrès réalisés par les personnes les plus à risque d'être laissées de côté. Les moyennes, même au niveau du département, peuvent dissimuler des écarts importants. Le suivi des progrès à un niveau hautement ventilé sera indispensable pour garantir que personne ne soit laissé de côté. Il faudra pour cela assimiler des sources de données non traditionnelles, telles que des mégadonnées, des données produites par les citoyens ou des données provenant d'autres acteurs.

Une récente étude sur les tendances en matière de pauvreté a cherché à fournir des estimations détaillées de la pauvreté, basées sur l'imagerie satellite (en utilisant à la fois des images de jour et de nuit). Ces évaluations peuvent compléter efficacement les données recueillies sur le terrain, mais ne peuvent pas être considérées comme un substitut viable à la participation de la population sur le terrain.

Alibori

Atacora

0 - 20 %
20 - 40 %
40 - 60 %
60 - 80 %
> 80 %

Figure 5. Dénombrement des P20 par grappe d'enquête dans l'Alibori et le Borgou

Source : calculs de Development Initiatives basés sur l'EDS de 2017-2018

Handicap

Les personnes handicapées au Bénin ont droit à des prestations au titre de plusieurs programmes. L'admissibilité est déterminée en suivant la définition juridique des handicaps. Au Bénin, il existe peu de données complètes sur le sujet. Le Recensement général de la population et de l'habitation de 2013 a révélé que 92 495 Béninois présentaient un handicap. Selon la définition juridique, il peut s'agir de handicaps moteurs, de troubles visuels, audiovisuels, intellectuels ou mentaux.

Une approche particulièrement utile d'un point de vue statistique pour recueillir des données sur les niveaux de handicap consiste à reprendre l'ensemble de six questions du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap de la Division de statistique de l'ONU. Ces questions ont été utilisées dans des dizaines de pays pour fournir des méthodes fiables et utiles de ventilation des données, et ont été incluses dans plusieurs enquêtes auprès des ménages, notamment des enquêtes démographiques et de santé, des enquêtes en grappes à indicateurs multiples, des recensements, des données administratives ou des enquêtes sur les revenus/dépenses des ménages. Elles ont été conçues pour éviter tout biais potentiel dans les réponses en raison de la stigmatisation associée au terme « handicap ». À ce jour, ces questions n'ont pas été utilisées pour recueillir des données au Bénin. Les ajouter aux enquêtes et recensements serait une intervention à faible coût qui permettrait d'améliorer nettement les données disponibles pour ne laisser personne de côté.

« Le fait de donner la parole aux organisations de la société civile sur le terrain permet de faire connaître les difficultés rencontrées par la population au niveau national. Selon moi, l'approche P20 est une occasion à saisir. Nous allons accélérer l'adoption de cette approche par les organisations de la société civile. »

Fiacre Nouwadjro, Chargé de programmes à la MdSC

Conclusions et recommandations

Il existe plusieurs initiatives visant à améliorer la vie des 20 % les plus pauvres de la population au Bénin. Les recommandations ci-dessous visent à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs liés aux P20 au Bénin, conformément à l'engagement de ne laisser personne de côté d'ici à 2030.

Toutes les parties prenantes impliquées dans l'atelier technique et la table ronde de haut niveau, y compris les représentants des autorités locales et nationales, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers, ont reconnu la valeur ajoutée apportée par l'approche P20. Cette approche permet de bien prendre en compte les retombées des politiques et interventions sur les P20, même si l'analyse des données reste difficile dans ces contextes.

Le ministère du Plan et du Développement, qui est chargé de la mise en œuvre et du suivi des ODD, pourrait traduire l'objectif de ne laisser personne de côté en actes concrets en créant une unité de mise en œuvre ou un groupe thématique spécialisé(e) dans les questions relatives aux P20. Cette unité pourrait organiser des réunions régulières une fois par trimestre afin d'évaluer les tendances au sein de cette population, ainsi que les principales préoccupations connexes, et de comparer l'approche P20 à la mise en œuvre de plans sectoriels, nationaux et locaux. Ces réunions devraient impliquer la participation de partenaires techniques et financiers, de la société civile, de référents au sein de ministères clés et d'autres groupes concernés afin d'évoquer les sujets d'intérêt liés au principe général consistant à ne laisser personne de côté, ainsi qu'à l'approche P20. L'unité de mise en œuvre de l'approche P20 devrait collaborer étroitement avec l'INSAE pour surmonter les principales difficultés liées aux données et pour aider l'institut à fournir les données requises. Les partenaires techniques et financiers contribueraient activement aux réunions trimestrielles et pourraient fournir un certain soutien financier.

Les données constituent un outil potentiellement puissant, d'abord pour relever les progrès accomplis et en assurer le suivi, et ensuite pour mieux cibler les personnes à risque d'être laissées de côté. Malgré la multitude de sources de données présentes à l'intérieur du pays pour aider à cibler ces populations, une grande partie des personnes les plus vulnérables risquent d'être exclues des données administratives et des données d'enquête. Les personnes vivant en dehors d'un ménage sont susceptibles d'être davantage dans le besoin et de faire face à plus de difficultés concernant l'enregistrement de leurs données d'état civil ; or elles n'apparaissent pas dans les grandes enquêtes auprès des ménages.

L'INSAE a récemment approuvé une stratégie nationale de développement de la statistique. Il sera crucial de mettre en œuvre cette stratégie, d'appliquer l'approche P20

dans les publications et d'accroître la disponibilité de microdonnées et de données administratives pertinentes aux fins d'analyse, en vue d'assurer la disponibilité de données de qualité permettant de mieux cibler les populations laissées de côté.

Par ailleurs, l'utilisation de systèmes d'identité numérique liés à ceux des registres et statistiques de l'état civil sera un moyen de garantir que les 20 % les plus pauvres de la population sont inclus dans les systèmes officiels de gestion des données. L'association du RAVIP aux registres d'état civil et aux programmes de protection sociale constitue une avancée prometteuse à cet égard. Cela nécessitera des efforts importants, mais la numérisation des inscriptions à l'état civil à Kandi montre que c'est possible, même avec des ressources limitées.

En concentrant les efforts pour inclure les plus marginalisés, les données peuvent être utilisées pour mieux garantir que tout le monde est concerné par la croissance. Development Initiatives espère pouvoir continuer à aider le Bénin et ses partenaires à adapter l'approche P20 pour répondre à leurs besoins et à respecter l'engagement à ne laisser personne de côté.

Annexe 1. Acronymes et abréviations

AFRISTAT Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

ARCH Assurance pour le renforcement du capital humain

CEDEAO Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CNV Contribution nationale volontaire
CRVS Registres et statistiques de l'état civil

DDC Direction suisse du développement et de la coopération

DI Development Initiatives

EDS Enquête démographique et de santé

EMICoV Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages

FMI Fonds monétaire international FPHN Forum politique de haut niveau

IHSN Réseau international d'enquêtes sur les ménages

INSAE Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique

MdSC Maison de la société civile

MICS Enquête en grappes à indicateurs multiples
MPD Ministère du Plan et du Développement
ODD Objectifs de développement durable
OSC Organisations de la société civile

PAG Programme d'Actions du Gouvernement

PAM Programme alimentaire mondial
PDC Plan de Développement Communal

PIB Produit Intérieur Brut

PND Plan national de développement

PPA Parité de pouvoir d'achat

RAVIP Recensement administratif à vocation d'identification de la population

USAID Agence des États-Unis pour le développement international

Annexe 2. Méthodologie

L'approche P20 est souple et modulable. Elle permet de démontrer les façons possibles d'aborder les données et les politiques, et de souligner le potentiel d'amélioration des sources de données. Une première étape consiste à repérer quelles données sont déjà disponibles et à essayer d'établir des méthodes permettant de ventiler les populations cibles par niveau de richesse. Il existe d'importantes différences entre les personnes qui peuvent être définies comme des P20 selon chaque critère de définition du niveau de vie (revenus, consommation, actifs ou indices multidimensionnels), mais ces différentes définitions n'excluent pas nécessairement une analyse par quelque méthode que ce soit. La mesure du niveau de vie implique des compromis, mais une analyse utilisant différentes méthodes peut mettre en évidence les différentes dimensions de l'exclusion susceptibles d'influencer les vies.

Dans de nombreuses bases de données, il n'existe aucune méthode claire permettant de ventiler les moyennes par niveau de richesse. En principe, les ensembles de données pourraient être regroupés. Il faudrait pour cela disposer d'identifiants uniques permettant de relier les bases de données entre elles. Ces « passerelles », qui ne seraient pas accessibles au public, serviraient d'outil d'analyse au gouvernement.

Ce rapport visait en premier lieu à recenser des sources de données clés aux fins d'une analyse potentielle en établissant un panorama préliminaire des données. Celui-ci s'appuyait initialement sur des sources de données internationales, notamment un examen de l'indicateur de capacité statistique de la Banque mondiale, qui s'intéresse aux questions liées à la périodicité et à la qualité des données concernant les indicateurs économiques, de santé, agricoles, démographiques et éducatifs. L'inventaire des données ouvertes d'Open Data Watch contient des informations similaires, tout en incluant d'autres types de données et des renseignements sur l'ouverture et les types de ventilation proposés dans les publications des bureaux nationaux de statistique. En outre, l'observatoire de capacité statistique de PARIS21 a fourni des renseignements supplémentaires sur la disponibilité des données et les opérations du système statistique.

Suite à l'examen de ces éléments, des recherches ont été effectuées sur le site Internet de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) pour trouver des bases de données, des rapports et des microdonnées. Un examen des données actuellement disponibles a également été mené sur le site Internet du Réseau international d'enquêtes sur les ménages. Les données de l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV) et les microdonnées issues des EDS et des MICS sont les principales sources de microdonnées disponibles. L'enquête sur la transition vers la vie active (ETVA 2012, 2014), l'Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire (AGVSA) de 2008, ainsi que l'Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN) de 2013, sont autant d'ensembles de microdonnées qui n'ont pas été inclus dans la présente analyse ; ils pourraient néanmoins être intégrés dans de futures analyses. Cette approche a permis de mettre en lumière les principales sources de données potentielles, ainsi que les difficultés et les

lacunes qui ont été évoquées plus en détail lors d'entretiens avec les informateurs clés et de réunions avec des groupes de parties prenantes.

La base de données PovcalNet de la Banque mondiale a été évaluée pour produire des données internationalement comparables sur la consommation. Des simulations ont permis de définir le seuil de pauvreté incluant 20 % de la population mondiale. Ensuite, la base de données PovcalNet a été interrogée afin de déterminer l'incidence de la pauvreté, l'écart de pauvreté et le revenu moyen des personnes vivant en dessous et audessus de ces seuils. Dans la mesure où l'écart de pauvreté indique à quelle distance moyenne en dessous du seuil de pauvreté se trouvent les personnes pauvres, il est facile d'établir le revenu moyen des personnes vivant en dessous d'un seuil de pauvreté donné. PovcalNet indique le revenu moyen des ménages au sein de la population, ce qui permet de calculer facilement le revenu moyen du reste de la population.

Les microdonnées des EDS et des MICS permettent de ventiler facilement les indicateurs selon la classification des P20. Ces enquêtes comprennent plusieurs questions sur la propriété d'actifs au sein des ménages, portant notamment sur les réfrigérateurs, les radios et les vélos. Partant de là, l'EDS ou la MICS génère un indice de richesse fondé sur une factorielle des correspondances multiples et rend compte du quintile de richesse de chaque ménage, qui peut ensuite être rattaché à chaque personne. Il est très facile de déterminer un seuil permettant d'isoler les P20 du reste de la population au niveau de l'indice de richesse, ce qui permet de dresser des synthèses rapides. Pour la plupart des comparaisons entre les P20 et le reste de la population, nous avons simplement utilisé les répartitions par quintile résultant de l'analyse des EDS et des MICS publiée par l'INSAE. Nous avons considéré que le quintile inférieur correspondait aux P20 et avons calculé la moyenne des quatre quintiles supérieurs pour déterminer la situation du reste de la population.

Il est difficile de garantir une définition constante des P20. Le groupe de personnes que les données de PovcalNet ou de l'EMICoV définissent comme appartenant au quintile inférieur en se fondant sur la mesure de la consommation diffère de celui qui serait défini à partir de l'indice de richesse de l'EDS et de la MICS. De plus, les questions concernant les actifs des ménages dans les EDS et les MICS varient d'une enquête à l'autre, ce qui signifie que les personnes déterminées comme appartenant au quintile inférieur dans une enquête peuvent ne pas l'être dans la suivante. L'approche P20 est conçue pour être souple plutôt qu'immuable. Elle fournit une piste de réflexion sur les populations risquant d'être laissées de côté plutôt qu'une définition définitive de qui sont ces populations.

L'exclusion et la pauvreté ont de multiples dimensions. Pour mettre en évidence quelques dimensions fondamentales de l'exclusion, nous nous sommes appuyés sur les dimensions monétaires de l'exclusion et sur la représentation graphique de l'écart de consommation qui se creuse entre les P20 et le reste de la population. Nous avons ensuite calculé les différences en matière de retard de croissance et d'enregistrement des naissances, en nous appuyant sur les microdonnées issues des MICS et des EDS. Après examen des données des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD) et des publications récentes de l'INSAE, des données supplémentaires ont été intégrées au rapport en fonction des besoins.

Les données géospatiales de l'EDS la plus récente (2017-2018) ont été utilisées pour cartographier l'incidence des P20. Dans le cadre d'une enquête auprès des ménages, les

données sont recueillies sur la base d'un échantillon stratifié de l'INSAE. Cet échantillonnage indique que les données doivent être représentatives au niveau départemental. En appliquant les pondérations fournies, il a été possible de calculer le pourcentage de la population appartenant aux P20 dans chaque département. L'EDS comprend également des données géospatiales partiellement anonymisées sur l'emplacement des grappes d'enquête. Celles-ci sont réparties de façon aléatoire dans un rayon de 5 à 10 kilomètres autour du lieu où les recenseurs ont conduit les enquêtes et 1 % des coordonnées GPS sont encore davantage randomisées. Les microdonnées de l'EDS indiquent la grappe à laquelle appartient chaque ménage afin de faciliter le calcul du pourcentage de ménages dans chaque grappe faisant partie des P20. En raison de l'échantillonnage aléatoire et du processus d'anonymisation, les coordonnées GPS et les pourcentages correspondant à chaque grappe cartographiée sont moins précis qu'indicatifs.

En 2018, des entretiens avec des informateurs clés ont été menés avec les principales personnes chargées des comptes rendus relatifs aux ODD au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, du ministère de la Santé, du ministère des Enseignements maternel et primaire, du ministère des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Arts, et du ministère de l'Eau et des Mines.

En 2019, Development Initiatives a tissé des liens avec la MdSC, qui a contribué à organiser le déplacement de l'organisation dans les départements de l'Alibori et du Borgou au mois d'octobre de la même année. La MdSC est la structure nationale de renforcement des capacités de centaines d'organisations de la société civile au Bénin. Celles-ci jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de la réponse officielle de la société civile aux rapports sur les ODD du ministère du Plan et du Développement. La MdSC collabore avec des partenaires clés dans chaque département et organise régulièrement des réunions pour discuter de certains thèmes. Elle a organisé des réunions à Kandi et à Parakou avec des membres de la société civile appartenant au groupe sectoriel de la santé, et des réunions distinctes avec le groupe sectoriel de l'éducation. Les contraintes de temps et de ressources n'ont pas permis de visiter d'autres municipalités.

Les départements de l'Alibori et du Borgou ont été choisis car ils permettaient d'examiner la possibilité d'appliquer l'approche P20 dans différents contextes depuis Cotonou. Le Borgou abrite la deuxième plus grande ville du pays, mais il relève d'une zone climatique distincte et accueille des ethnies différentes ayant des considérations économiques spécifiques. L'Alibori est quant à lui situé encore plus loin de la capitale. Beaucoup plus rural, il abrite de nombreuses municipalités présentant des taux de pauvreté particulièrement élevés. À l'avenir, la participation d'autres municipalités et départements permettrait de dresser un tableau encore plus complet.

Dans le Borgou, un responsable départemental de l'enseignement a participé aux réunions sur l'éducation. En parallèle, des réunions ont été menées avec d'autres membres de la société civile, des agents de santé et du personnel éducatif locaux relevant des secteurs public et privé, et des fonctionnaires locaux chargés des affaires sociales, des registres de l'état civil et de la planification municipale.

Les réunions avec des membres de la société civile en lien avec les secteurs de la santé et de l'éducation organisées avec l'aide de la MdSC regroupaient entre 1 et 25 participants. Après une description générale des P20, ces réunions avaient pour but de mieux comprendre les difficultés que pouvaient rencontrer ces personnes dans le district, et de mener une réflexion sur les réponses politiques à leurs besoins ainsi que sur les données. De plus, il était généralement demandé aux participants s'ils estimaient que l'approche P20 était utile. Toutes les personnes interrogées ont déclaré que l'approche P20 était utile, à une exception près. Un membre de la société civile du Borgou a déclaré qu'en réalité, presque tout le monde était pauvre. Les représentants de la société civile eux-mêmes sont confrontés à de hauts niveaux d'insécurité. Seuls les élites et les responsables politiques du Sud ne doutent pas que leurs enfants pourront toujours manger à leur faim.

Les entretiens avec les informateurs clés se sont concentrés sur quelques acteurs clés. Comme les réunions thématiques, ceux-ci n'étaient pas extrêmement structurés et visaient à repérer quelques problématiques clés ainsi qu'à évaluer la validité de l'approche P20 et des sources de données potentielles. Deux journées ont été consacrées aux réunions et aux entretiens avec les informateurs clés à Kandi et deux autres journées à Parakou.

En novembre 2019, un atelier technique a été organisé en présence de participants sélectionnés avec l'aide de partenaires techniques et financiers, de la MdSC et du ministère du Plan et du Développement. Des experts techniques issus de la communauté des donateurs, de la société civile, du milieu universitaire, des ministères, de l'INSAE et du ministère du Plan et du Développement y ont été conviés. Après une présentation des conclusions préliminaires de Development Initiatives et les commentaires du ministère du Plan et du Développement, la MdSC a organisé une réunion de type « Café mondial » afin d'obtenir des recommandations et de mettre en évidence les difficultés rencontrées par l'approche P20. Cette réunion s'est tenue en présence d'environ 50 participants ayant des employeurs et des spécialités variés. Les participants ont été répartis en trois groupes auxquels il a été demandé de formuler successivement des commentaires et des recommandations sur l'éducation, la santé et plusieurs questions transversales. Les résultats correspondants sont présentés dans l'annexe 3.

Le présent rapport a bénéficié du précieux concours de la MdSC. En effet, de nombreuses parties prenantes se sont mobilisées dans les départements du Borgou et d'Alibori grâce à son intervention. La MdSC est, en outre, à l'origine des résultats présentés dans l'annexe 3.

Annexe 3. Résultats issus des ateliers techniques

Le tableau ci-après présente la synthèse des résultats issus du Café Mondial.

SANTÉ		
Constats		Recommandations
Coût des soins	Coût élevé des soins	Accélérer la mise en œuvre du projet d'Assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH)
Infrastructures	Insuffisance de matériels adaptés dans les centres de santé	Renforcer le plateau technique
	Manque de centres de santé appropriés	Construire des centres de santé rapprochés des populations
	Éloignement des centres de santé des populations	Veiller à l'accessibilité des centres de santé aux personnes ayant des besoins spécifiques
		Accompagner la mise aux normes des centres de santé
Ressources	Irresponsabilité de certains agents de santé	Améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge
humaines	Insuffisance en ressources humaines qualifiées	Pourvoir les centres de santé en ressources humaines qualifiées
	Faible motivation des ressources humaines	-
Faible allocation budgétaire	Non-respect des 15 % du budget général de l'État à allouer à la santé	Respecter les engagements pris au niveau régional
	Suppression ou mise en attente de la prise en charge des indigents	Accélérer la mise en œuvre du projet ARCH
		Renforcer le financement à travers le Fonds d'appui au développement des communes/du système de santé, et le plan de décentralisation et de déconcentratio des services de santé

ÉDUCATION		
Constats		Recommandations
Responsabilisation des autorités locales	Faible responsabilisation des autorités locales	Responsabiliser les autorités locales
Ressources humaines	Faible recrutement des ressources humaines (enseignants)	Recruter des enseignants qualifiés
Infrastructures	Faiblesse des infrastructures scolaires	Faciliter l'accès aux infrastructures scolaires
Programmes de formation	Inadaptation des programmes de formation	-
Calendrier scolaire	Inadaptation du calendrier scolaire dans certaines localités	Financer une étude sur le calendrier scolaire
Accessibilité des infrastructures scolaires	Difficultés d'accès aux infrastructures scolaires	Faciliter l'accès aux infrastructures scolaires
Domaines connexes		
Constats		Recommandations
Territoires	Accès aux infrastructures de transport : un problème pour les P20 (cas de Karimama) La plupart des interventions des partenaires techniques et financiers se déroulent dans le sud du Bénin, alors que les 20 % les plus pauvres (P20) vivent dans le Nord Caractéristiques sociodémographiques des P20 Enclavement téléphonique de certaines communes. Non-prise en compte ou faible prise en compte des	Faciliter l'accès aux infrastructures de transport Intégrer des paramètres numériques Impliquer fortement les chefs religieux pour la déclaration des naissances Impliquer les structures faitières de la nutrition pour atteindre les résultats, Renforcer les capacités des cadres de concertation des organisations de la société civile (OSC) autour des objectifs de développement durable et d'autres OSC sur le P20 Mieux expliquer les démarches méthodologiques Prendre en compte les données de l'EMICoV/EHCVM
Données	informations territoriales (fournies par les communes) Non-utilisation des données de l'Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV) ou de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) relatives à la consommation	Impliquer les acteurs des secteurs de l'eau, de l'électricité, du numérique, etc. Sensibiliser toutes les cibles des ODDs à la redevabilité Veiller à impliquer davantage les P20 au processus de développement

Insuffisance de données récentes

Quel est le lien entre les données de cette étude et les plans de développement des communes concernées ?

Données relatives à l'accès à l'eau potable

Les données datent de 2015 : pourquoi ne pas exploiter des données récentes ?

Qu'est-ce que ces chiffres veulent dire concrètement pour la situation des personnes concernées ? Combien de fois mangent-ils par jour ? Etc.

Plus de données sur les enfants vivant dans les familles qui sont parmi les plus pauvres

Quels sont les groupes sociaux les plus nombreux parmi les P20 ?

Manque d'utilisation des données de l'Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Approche P20

Pas d'appropriation ni de compréhension de la part des P20

Absence de présentation de la démarche méthodologique

Appartenance ethnique parmi les facteurs de pauvreté Définition des P20 plus précise en vue d'une meilleure compréhension

Méthodologie de l'étude

Les critères d'analyse des P20

Quid de l'utilisation des résultats présentés ?

Niveau d'implication des P20 dans la planification du développement

Pourquoi seulement utiliser comme critères le revenu, la nutrition et l'état civil ? Certains aspects intéressants comme l'accès à l'eau et à l'électricité, ne sont pas pris en compte.

Autres	Ne serait-il pas intéressant que les numéros affectés lors
	de la numérisation des actes de l'état civil soient les
	mêmes que pour le Recensement administratif à vocation
	d'identification de la population (RAVIP) ? (Kandi)
	Restriction de l'évaluation à la santé et à l'éducation (+
	faiblement d'autres domaines)
	Dans quelles situations familiales risque-t-on le plus
	d'appartenir aux 20 % les plus pauvres ? (foyer
	monoparental dirigé par une femme, famille avec plus de
	quatre enfants, etc.)

Annexe 4. Participants

Les personnes des institutions suivants ont contribué à ce rapport par moyenne des entrevues ou par la participation dans les tables rondes ou les ateliers. Toutes les erreurs sont la responsabilité seule de l'auteur.

Participants
Ministère du plan et du développement
Ministère du numérique et de la digitalisation
Ministère des affaires sociales et de la microfinance
Ministère de la santé
Ministère des enseignements maternel et primaire
Ministère des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
Ministère de l'économie et des finances
Ministère du cadre de vie et du développement durable
Ministère du tourisme, de la culture et des arts
Ministère de l'énergie
Ministère de l'eau et des mines
Ministère du plan et du développement-Direction générale du financement du développement
Ministère du plan et du développement-Direction générale des politiques de développement
Ministère du plan et du développement-Direction générale de la coordination et du suivi des ODD
Ministère du plan et du développement-Direction générale de la programmation et du suivi des
investissements publics
INSAE
ARCH
Direction du développement et de la coopération Suisse
Coopération Belge
ENABEL-Belge
GIZ-Allemagne
Banque Mondiale
UNFPA
Union européen
JICA-Japon
UNICEF
Affaires mondiales Canada
OMS
USAID
FAO
PNUD
Commune de Kandi
Département de l'Alibori
Commune de Parakou
Département du Borgou
APIDA- l'Association pour la promotion de l'intercommunalité dans le Département de l'Alibori

ANCB- l'Association nationale des communes du Bénin
Commune de Dassa-Zoumè
TT-GV
CSA
Social Watch Benin
IJEB Benin
Bethesda NGO
Maison de la Société Civile
CARE
African School of Economics
ONG ALINAGNON
Génération Vigilants
IREEP
3ie

Endnotes

¹ Development Initiatives, Closing the gap: priorities for the High-level Political Forum 2019, 2019. Disponible à l'adresse: https://devinit.org/publications/closing-gap-priorities-high-level-political-forum-2019/ (page consultée le 28/01/2020)

https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.GROW?locations=BJ&most_recent_value_desc=true (page consultée le 28/01/2020)

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19366Benin VNR 2018 BENIN French.pdf (page consultée le 28/01/2020)

- ¹⁵ Fonds monétaire international, Fiscal Policy and Development: Human, Social, and Physical Investments for the SDGs, 23 janvier 2019. Disponible à l'adresse : https://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2019/01/18/Fiscal-Policy-and-Development-Human-Social-and-Physical-Investments-for-the-SDGs-46444 (page consultée le 28/01/2020)
- ¹⁶ Ministère de l'Économie et Finances, Rapport d'avancement 2018 du Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D 2018-2021), septembre 2019.

² Development Initiatives, Tracking the progress of the poorest people, 2019. Disponible à l'adresse : https://devinit.org/what-we-do/what-we-are-working-on/tracking-progress-poorest-people/ (page consultée le 28/01/2020)

³ Development Initiatives, The P20 and progress on the commitment to Leave No One Behind at country level, 2018. Disponible à l'adresse : http://devinit.org/wp-content/uploads/2018/07/The-P20-and-progress-on-the-commitment-to-Leave-No-One-Behind-at-country-level.pdf (page consultée le 28/01/2020)

⁴ Development Initiatives, InitiativeP20 – Les données pour ne laisser personne de côté au Bénin, 2018. Disponible à l'adresse: http://devinit.org/wp-content/uploads/2018/07/Initiative-P20-%E2%80%93-Les-donn%C3%A9es-pour-ne-laisser-personne-de-c%C3%B4t%C3%A9-au-B%C3%A9nin.pdf (page consultée le 28/01/2020)

⁵ Development Initiatives a calculé ces données en s'appuyant sur les données PovcalNet de la Banque mondiale recueillies en janvier 2020. Les données sont exprimées en dollars PPA de 2011.

⁶ Oxford Policy and Human Development Initiative (OPHI), Global MPI Country Briefing 2019: Benin (Sub-Saharan Africa), 2019. Disponible à l'adresse : https://ophi.org.uk/wp-content/uploads/CB_BEN_2019_2.pdf (page consultée le 28/01/2020)

⁷ Projections de population de l'INSAE, 2019. Disponible à l'adresse : https://www.insae-bj.org/statistiques/indicateurs-recents/43-population

⁸ Indicateurs de la Banque mondiale concernant le développement dans le monde, Croissance de la population (% annuel) – Bénin. Disponible à l'adresse :

⁹ INSAE, Principaux Indicateurs socio démographiques et économiques (RGPH-4, 2013), page 2. Disponible à l'adresse : https://www.insae-bj.org/statistiques/statistiques-demographiques (page consultée le 02/03/2020)

¹⁰ Exprimé en francs CFA constants de 2015. INSAE, Les comptes nationaux, 2020. Disponible à l'adresse : www.insae-bj.org/ (page consultée le 02/03/2020)

¹¹ INSAE, Mise en œuvre du changement d'année de base des comptes nationaux du Benin, 2020. Disponible à l'adresse : www.insae-bj.org/top-news/118-mise-en-oeuvre-du-changement-d-annee-de-base-des-comptes-nationaux-du-benin (page consultée le 28/01/2020)

¹² Banque mondiale, Indice du capital humain (ICH) : pays et données – Bénin, 2018. Disponible à l'adresse : https://www.banquemondiale.org/fr/publication/human-capital#Viz (page consultée le 02/03/2020)

¹³ Banque mondiale, Présentation du Bénin. Disponible à l'adresse : https://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview (page consultée le 28/01/2020)

¹⁴ Organisation des Nations Unies, Contribution nationale volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum politique de haut niveau, New York, juillet 2018. Disponible à l'adresse :

¹⁷ À l'échelle mondiale, les 20 % les plus pauvres de la population ont vu le coût de leur consommation quotidienne moyenne augmenter, passant de 1,07 dollar¹⁷ par personne par jour en 1999 à 1,80 dollar en 2015 (la dernière année pour laquelle des données sont disponibles). En termes absolus, le reste de la population mondiale a vu le coût de sa consommation moyenne quotidienne croître encore plus, passant de 13,71 dollars en 1999 à 18,37 dollars en 2015.

¹⁸ Source : Development Initiatives d'après les données PovcalNet de la Banque mondiale (2020).

¹⁹ Ministère du Plan et du Développement, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) Bénin, 2018 (page 49), 2020. Disponible à l'adresse : https://www.insae-bj.org/actualites/147-dissemination-de-l-enquete-regionale-integre-sur-l-emploi-et-le-secteur-informel-eri-esi (page consultée le 28/01/2020)

²⁰ Source : calculs de Development Initiatives d'après les comptes nationaux de l'INSAE. <u>www.insae-bj.org/</u> (page consultée le 03/02/2020)

²¹ PAM, Profil pays du Bénin. Disponible à l'adresse : www.wfp.org/countries/benin (page consultée le 03/02/2020)

²² INSAE, Rapport du bilan alimentaire 2016 du Bénin selon la nouvelle méthodologie de la FAO, 2019. Disponible à l'adresse : https://insae-bj.org/actualites/142-rapport-du-bilan-alimentaire-2016-du-benin-selon-la-nouvelle-methodologie-de-la-fao (page consultée le 28/01/2020)

²³ Ministère des Enseignements maternel et primaire de la République du Bénin, Plan sectoriel de l'éducation post 2015 (2018-2030), 2018. Disponible à l'adresse : https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2018-10-gpe-benin-esp.pdf (page consultée le 28/01/2020)

²⁴ INSAE, 2015. Disponible à l'adresse : https://www.insae-bj.org/images/docs/insae-publications/autres/Enquete-emploi-dutemps/EMICOV%202015%20VOLET%20EMPLOI%20DU%20TEMPS.pdf (page consultée le 28/01/2020)

Development Initiatives est un organisme indépendant de développement international qui s'intéresse à l'utilisation des données en vue d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir le développement durable.

Notre vision : un monde sans pauvreté qui investit dans la sécurité humaine et où chacun récolte les bénéfices d'un large champ des possibles et de la croissance.

Nous fournissons des informations exactes en vue d'appuyer les processus décisionnels, d'influencer les résultats des politiques, de renforcer la responsabilisation et d'accroître le recours aux données pour éliminer la pauvreté.

Copyright © 2020 Development Initiatives Nous encourageons la diffusion de notre travail sous réserve de l'inclusion d'une référence.

Contact
Zachary Christensen
Analyste principal
zach.christensen@devinit.org

Pour en savoir plus sur notre mission, consultez notre site :

www.devinit.org

Twitter: @devinitorg

Courrier électronique : info@devinit.org

Development Initiatives est le nom commercial de Development Initiatives Poverty Research Ltd, société immatriculée en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 06368740, et de

BUREAU DU ROYAUME-UNI

Development Initiatives North Quay House Quay Side, Temple Back Bristol, BS1 6FL, Royaume-Uni +44 (0) 1179 272 505

BUREAU D'AFRIQUE

Development Initiatives Shelter Afrique Building 4th Floor, Mamlaka Road Nairobi, Kenya PO Box 102802-00101 +254 (0) 20 272 5346

BUREAU DES ÉTATS-UNIS

Development Initiatives 1110 Vermont Ave NW, Suite 500, Washington D. C. 20005, États-Unis